

Armand JUNG
Député du Bas-Rhin
Conseiller Général

Strasbourg, le 20 février 2008

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Objet : **Traité de Lisbonne**

Congrès de Versailles du 4 février 2008 : Mme KELLER était absente !

Celles et ceux qui veulent donner à M. RIES des leçons d'attachement à l'Europe feraient bien de balayer devant leur propre porte.

Lors du récent Congrès de Versailles, réuni le 4 février 2008 pour modifier notre Constitution en préalable à la ratification du Traité de Lisbonne, Mme Fabienne KELLER a brillé par son absence.

En effet, lorsque le Parlement (Députés et Sénateurs) est réuni en Congrès, les Parlementaires siègent non pas par groupes politiques, mais par ordre alphabétique. Le 4 février, le siège de Mme KELLER, situé à proximité immédiate du mien, dans la même rangée, est resté désespérément vide ! Ce jour-là, la place du Maire de Strasbourg était pourtant à Versailles ! La polémique qu'elle a suscitée sur cette question manque véritablement de crédibilité.

Le débat sur la construction européenne mérite mieux que ces mises en cause personnelles.

Vouloir, de manière insidieuse, mettre en cause l'attachement de Roland RIES à la cause européenne relève de la basse manœuvre politicienne.

Armand JUNG